Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260902-D2026_110-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation : 25/08/2026 **Date d'affichage : 25/08/2026**
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le 2 septembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel SAUVAGE.

Etaient présents : Michel SAUVAGE ; Maire, Philippe CHAVROCHE, Anne-Lise CRUCHON, Denis FROMONT, Solène MICHENOT ; adjoints, Sébastien BUTEAU, Christelle ROUSSIER, Laurent BELLOIR, Ophélie FROTIN, Anne-Sophie FOURCROY, Emmanuelle TALIGOT, Marielle GARCIA, Anthony GACHES, Mathieu JOHAN ; conseillers

Était absent excusé : Yves LOUVEL (donne pouvoir à Philippe CHAVROCHE)

Secrétaire de séance : Solène MICHENOT

35/330/110/2026
1- Objet : Marché 18 rue de l'église : Choix des entreprises

Vu la délibération n°35/330/14/2023 en date du 13 février 2023 validant le choix du cabinet DG Construction comme maître d'œuvre pour la réhabilitation d'une longère en 3 logements et la construction de 3 logements neuf sur la même parcelle ;

Vu la délibération n°35/330/24/2025 en date du 10 février 2025 décidant l'affermissement de la tranche optionnelle ; à savoir la construction de 3 logements neufs au 18 rue de l'église ;

Vu la validation du permis de construire de trois logements sur la parcelle communale située 18 rue de l'église ;

Vu la délibération n°35/330/98/2026 en date du 22 juin 2026 autorisant le lancement de la consultation des entreprises pour la construction de 3 logements au 18 rue de l'église ;

Vu la date limite de remise des offres fixée au 13 juillet 2026

Vu l'ouverture des plis en date du 15 juillet 2026

Vu l'analyse présentée par DG Construction

Monsieur Philippe CHAVROCHE ; 1er adjoint en charge des travaux propose les entreprises retenues lot par lot :

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260902-D2026_110-DE

LOT n°1 : Terrassements/VRD :
MAN TP – 35500 Montreuil Sous Pérouse pour un montant de **39 110,8 € HT**

LOT n°2 : Gros œuvre maçonnerie :
MARTINIAULT – 35450 Val d'Izé pour un montant de **97 000 € HT**

LOT n°3 : Charpente :
BILHEUDE -35450 Val d'Izé pour un montant de **7 432,57 € HT**

LOT n°4 : Couverture :
BOISHUS – 53350 La Roë pour un montant de **9 414,65 € HT**

LOT n°5 : Etanchéité :
LA FOUGERAISE D'ETANCHEITE – 35133 Romagné pour un montant de **17 600 € HT**

LOT n°6 : Ravalement :
ROSE RAVALEMENT - 35590 St Gilles pour un montant de **18 521,88 € HT**

LOT n° 7 : Cloison/Isolation/Plafond :
ERCP - 35210 Châtillon-en-Vendelais pour un montant de **26 177,71 € HT**

LOT n°8 : Menuiseries extérieures :
BONDIS – 35500 Vitré pour un montant de **29 054,20 € HT**

LOT n°9 : Menuiseries intérieures :
BONDIS – 35500 Vitré pour un montant de **12 689,50 € HT**

LOT n°10 : Electricité/Ventilation :
OGER AURELIEN – 35210 Châtillon-en-Vendelais pour un montant de **18 950 € HT**

LOT n°11 : Plomberie/Sanitaires :
OGER AURELIEN – 35210 Châtillon-en-Vendelais pour un montant de **11 200 € HT**

LOT n°12 : Chauffage :
OGER AURELIEN – 35210 Châtillon-en-Vendelais pour un montant de **28 450 € HT**

LOT n°13 : Chape/Carrelage/Faïence :
LAIZÉ – 35133 Romagné pour un montant de **16 155,11 € HT**

LOT n°14 : Peinture/Revêtement de sol/Nettoyage :
FERRON – 35133 St Sauveur des Landes pour un montant de **14 101 € HT**

LOT n°15 : Aménagement extérieur :
SERRAND – 35500 Vitré pour un montant de **8 750 € HT**

MONTANT TOTAL des travaux : 354 607,42 € HT

Pour rappel le montant de l'estimation des travaux était de 391 996,82 € HT.

La signature des marchés devrait avoir lieu pour le 15 septembre, pour un démarrage des travaux à la mi-octobre.

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260902-D2026_110-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **VALIDE** l'attribution des lots aux entreprises mentionnées ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 03.09.2026
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
Michel SAUVAGE

